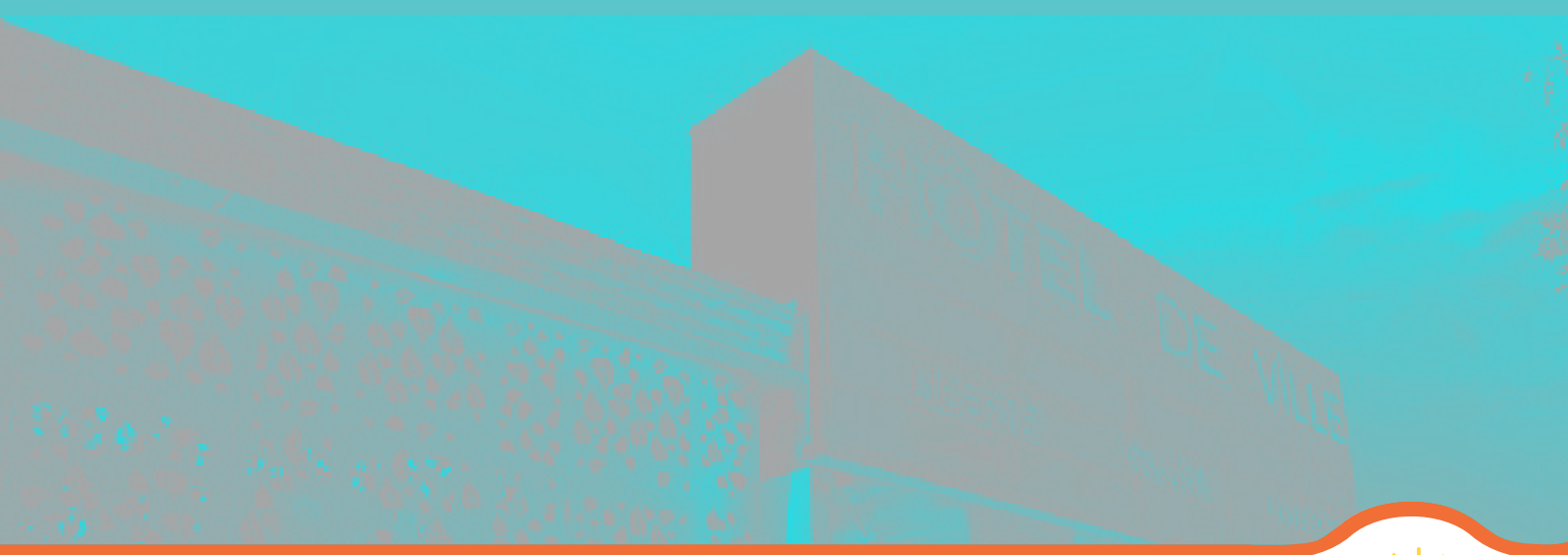




DICKRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Les Risques Majeurs à Pollestres



Document à conserver !



Le mot du Maire



Chère Pollestrencque, cher Pollestrenc,

La sécurité des Pollestrencs est l'une de mes préoccupations majeures et celle de l'ensemble de l'équipe municipale.

Au-delà de l'aspect réglementaire et donc dans un souci d'information et de prévention, nous avons élaboré ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : **DICRIM**.

Ce document sécurité est d'une **TRES GRANDE IMPORTANCE** et doit retenir votre attention car il :

- Recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée,
- Explique les conditions dans lesquelles l'alerte est signifiée à la population,
- Précise, pour chacun des risques, les conseils de comportement et les mesures à prendre.

Sachez que ce document vient compléter le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), déjà établi sur la commune, conformément à la réglementation en vigueur, pour organiser l'action des services communaux et des habitants en cas d'incident important.

J'espère que ce document vous permettra de bien mesurer les types de risques qui nous entourent et de mieux les appréhender pour y faire face. La sécurité civile est l'affaire de tous et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celles des autres.

Ce DICRIM est donc un document important qu'il convient de lire et de conserver précieusement, en espérant ne jamais avoir à le mettre en pratique.

*Je vous invite donc à conserver précieusement ce fascicule.
Pour une ville plus sécurisée, avec toute ma volonté et celle de mon équipe municipale.
Bien cordialement.*

Jean-Charles Moriconi
Maire de Pollestres

L'alerte A la Population



Une alerte annonce un danger immédiat.

En fonction des événements, elle peut être donnée par :

- **LES SIRÈNES INSTALLÉES À LA SALLE JORDI BARRE ET AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**
 - La sirène des **VÉHICULES DES SAPEURS-POMPIERS**
 - Des messages diffusés par **MÉGAPHONE**
 - **LA RADIO ET / OU TÉLÉVISION**

DÉBUT DE L'ALERTE

(En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri :)

Le Signal National d'Alerte est donné par une sirène, **TESTÉE LE PREMIER MERCREDI DU MOIS À MIDI.**

Elle émet **TROIS SÉQUENCES D'1 MINUTE ET 41 SECONDES**, séparées par un **SILENCE DE 5 SEC.**

FIN DE L'ALERTE

Une fois le danger écarté, le signal de fin d'alerte est donné par un signal continu de la sirène **DURANT 30 SECONDES.**



A faire



METTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ

Rejoignez un abri (local fermé, par exemple, et non inondable)



ÉCOUTEZ LA RADIO

101.6 ou 102.8 FM
– France Bleu Roussillon



APPLIQUER LES CONSIGNES

de sécurité qui vous seront
données par les secours

TENEZ-VOUS INFORMÉS

Respectez les consignes
diffusées

A ne pas faire



ÉVITER DE VOUS DÉPLACER,
ni à pied, ni à voiture.



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE.

Les enseignants et les éducateurs
sont là pour assurer leur sécurité.



NE TÉLÉPHONEZ QU'EN CAS D'URGENCE VITALE afin de
laisser les lignes libres.



NE FUMEZ PAS, évitez de faire
des flammes et des étincelles.

Le risque Inondation

RUISSELLEMENT, ÉVÈNEMENT CÉVENOL



La commune de Pollestres est concernée par le risque d'inondation rapide de crues torrentielles et par ruissellement.

LES ÉPISODES CÉVENOLS sont des phénomènes naturels qui se caractérisent par des pluies intenses et durables provoquant des cumuls de pluviométrie de plusieurs centaines de millimètres en quelques heures.

LE RUISSELLEMENT PLUVIAL est l'imperméabilisation du sol par les aménagements (bâtiments, voirie, parkings...) et par les pratiques culturelles, limite l'infiltration de la précipitation et accentue le ruissellement. Ceci occasionne souvent la saturation et le refoulement du réseau d'assainissement des eaux pluviales. Il en résulte des écoulements plus ou moins importants et souvent rapides dans les rues, dont l'effet peut-être significatif pour des phénomènes relativement fréquents.



Respectez
les consignes
des autorités



Écoutez
la radio 103.8
et 100.7 FM



Gagnez les
hauteurs



Coupez
l'électricité et
le gaz



Obtenez les
entrées d'eau



Ne vous engagez
pas dans une
zone inondée



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école



Ne téléphonez pas



Le risque de Mouvement de Terrain



Il existe 2 types de mouvement de terrain possibles sur la commune de Pollestres :

- **LE RETRAIT-GONFLEMENT** des argiles qui correspond à la variation de volume d'un sol argileux, sous l'effet des alternances pluie/sécheresse. Ce phénomène, non-dangereux pour l'homme, représente néanmoins une facture de dégâts important sur le bâti.

- **LE GLISSEMENT DE TERRAIN** est un phénomène géologique où une masse de terre descend une pente. Ce contexte bien particulier concerne plus particulièrement le secteur de la falaise qui surplombe la Têt. Par précaution, dans le cadre de constructions nouvelles, une distance de sécurité est exigée aux abords de la falaise.

Le risque est pris en compte au niveau des habitations : des obligations prescrites pour les fondations sont à respecter pour les constructions.

Retrouvez l'ensemble des conseils sur www.argiles.fr



- Exposition forte
- Exposition moyenne
- Exposition faible



Coupez l'électricité et le gaz



Éloignez-vous des bâtiments, arbres...



Appelez les secours



Le risque Sismique



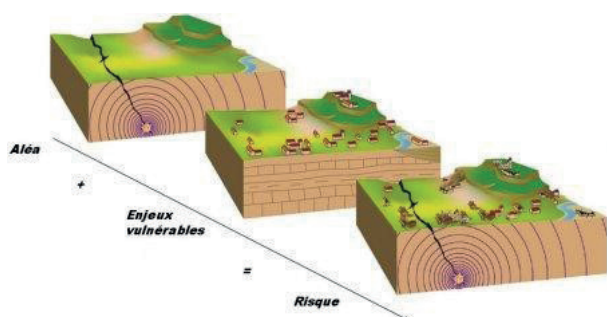
UN SÉISME est une fracturation brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et, parfois, en surface, se traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments.

Pollestres est située en zone faible de sismicité.

Les dégâts observés sont fonctions de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

A SAVOIR :

Une réglementation obligatoire et spécifique parasismique encadre toutes formes de construction.



Abritez-vous sous un meuble solide



Éloignez-vous des bâtiments, arbres...



Descendez à pied dans les étages inférieurs



Écoutez la radio FM : 101.6 ou 102.8



Coupez l'électricité et le gaz



Ne fumez pas Évitez toute flamme



Ne prenez pas l'ascenseur



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



Le risque de Transport de Matières Dangereuses



LE RISQUE LIÉ AU TMD EST CONSÉCUTIF À UN ACCIDENT se produisant lors de transport par voie routière, ferrée, aérienne, par voie d'eau ou par canalisation, de matières dangereuses. Il peut entraîner des **conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement.**

L'urbanisation actuelle de la commune de Pollestres notamment dans sa **PARTIE EST**, jouxte la D 900 de part et d'autre, sur près de 2 km : **PRÉSENCE D'HABITATION ET DE ZONES D'ACTIVITÉS À PROXIMITÉ D'UN AXE ROUTIER IMPORTANT.**

La commune de Pollestres est traversée par **DEUX COURS D'EAU**, le Réart et la Canterrane, qui peuvent se retrouver pollués par le déversement accidentel de produits toxiques.

Le préfet des Pyrénées-Orientales a approuvé le **PLAN DE SECOURS SPÉCIALISÉ TMD** le 19 août 2004. Ce plan prévoit les mesures à prendre et les moyens de secours à mettre en œuvre en cas d'accident de TMD afin d'assurer l'alerte et la sauvegarde des populations concernées. Le Plan Communal de Sauvegarde prévoit la mise en place d'une cellule de crise pour optimiser les actions sur le terrain (secours, déviations de la circulation, arrêt des pompages en cas de pollution des cours d'eau...).

LA SIGNALISATION DES VÉHICULES

Le chiffre du haut indique la nature du danger, celui du bas le numéro d'identification de la matière



Entrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez les portes et les fenêtres



Bouchez les aérations



Écoutez la radio FM : 101.6 ou 102.8



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne fumez pas Évitez toute flamme



Ne téléphonez pas



Douchez-vous

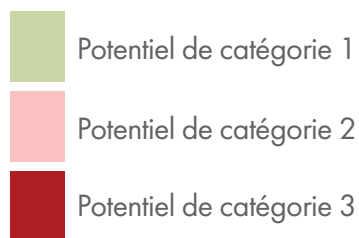


Le risque Radon



LE RADON EST UN GAZ RADIOACTIF D'ORIGINE NATURELLE, invisible et sans odeur. Il est présent dans certains types de roches et particulièrement les roches granitiques.

Le potentiel Radon de la commune est Moyen



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES :

- *Ouvrir ses fenêtres pour aérer son logement au moins 10min par jour dans chaque pièce.*
- *Ne pas obturer les entrées et sorties d'air.*
- *Vérifier et entretenir les systèmes de ventilation du logement.*
- *Faire attention à la qualité de l'air intérieur en cas de travaux de rénovation énergétique.*



Les risques Météorologiques

NEIGE, TEMPÊTE, CANICULE



LES VENTS VIOLENTS, LES FORTES PRÉCIPITATIONS À L'OCCASION DES ÉPISODES CÉVENOLS SONT FRÉQUENTS DANS NOTRE DÉPARTEMENT. NOTRE DÉPARTEMENT EST AUSSI EXPOSÉ AUX ORAGES VIOLENTS, AUX ÉPISODES DE FORTES CHUTES DE NEIGE ET AUX TEMPÉRATURES EXTRÊMES.

Comme l'ensemble du territoire métropolitain, la commune de Pollestres est exposée aux tempêtes.

LA VIGILANCE MÉTÉO EST UNE INFORMATION MISE À LA DISPOSITION DE TOUS, À TOUT MOMENT. Dès le niveau orange, suivez les conseils de comportements. Assurez-vous que vos activités et vos déplacements peuvent être effectués sans complication et sans danger.

Inutile de risquer sa vie en partant coûte que coûte sous la tempête. Inutile de passer la nuit dans sa voiture sur une route enneigée.

A SAVOIR :

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.meteo.fr et sont relayées par les radios, les télévisions et la presse écrite.

Place de l'Europe en 2010



Entrez dans le bâtiment le plus proche sous un toit solide



Écoutez la radio
FM : 101.6 ou 102.8



Ne téléphonez pas



Ne prenez pas la voiture



Ne restez pas sous les lignes électriques ou un arbre



Ne montez pas sur un toit



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



Les risques Sanitaires



COMME L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, LA COMMUNE DE POLLESTRES EST EXPOSÉE AUX RISQUES SANITAIRES DE CERTAINES PANDÉMIES, NOTAMMENT LA GRIPPE, LA COVID ET LA CANICULE.

-> Le guide pratique de la vie quotidienne en cas de pandémie est également consultable sur <https://www.gouvernement.fr/risques/plan-pandemie-grippale>

-> Depuis juin 2004, la carte de vigilance de Météo France intègre le risque de canicule. Elle est consultable sur le site <http://www.meteofrance.com>.



EN CAS DE CANICULE, le CCAS de Pollestres déclenche son dispositif communal afin de minimiser les conséquences pour les personnes vulnérables.

N'hésitez pas à venir inscrire un de vos proches à ce dispositif.

CCAS : 04 68 54 82 40



Se laver
les mains
régulièrement



Tousser
ou éternuer
dans son
coude



Utiliser
un mouchoir
à usage
unique



Porter
un masque
jetable quand
on est malade





Le saviez-vous ?

PETIT HISTORIQUE D'ÉVÉNEMENTS CLASSÉS « RISQUES MAJEURS » SUR LE DÉPARTEMENT ET À POLLESTRES.

Inondations à Pollestres :

- Inondations en 2009
- Inondations du Réart en 1999
- Inondations et coulées de boue de 1992

Mouvement de terrain à Pollestres :

- Crue du 26 septembre 1992

Sismique sur le département :

- La dernière secousse significative enregistrée dans le département a eu lieu le 18 février 1996, son épocentre se trouvait à Saint Paul de Fenouillet.

Météorologiques :

Canicule

- Été 2003 : canicule exceptionnelle sur l'ensemble de la France

Episodes neigeux sur l'ensemble du département :

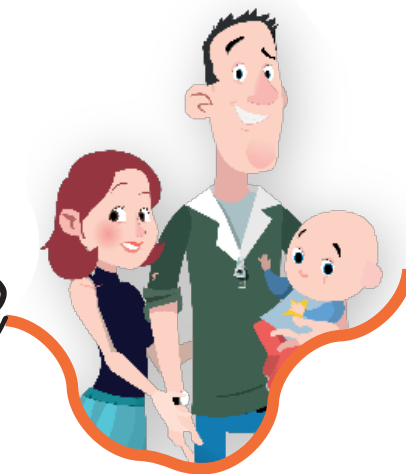
- 1947, 1954, 1970 et 1981

Episodes neigeux exceptionnels :

- 1992, 2006 et 2010

<https://www.georisques.gouv.fr/>

Le Plan Familial de Mise en Sécurité



COMMENT SE PRÉPARER ?

S'informer :

- Lire ce document et le conserver. Pour cela, gardez les consignes bien en vue chez vous.

Se tenir prêt à se confiner :

- Localiser au préalable une pièce de confinement (*en étage, peu de fenêtre, peu d'aération*)
 - Avoir un téléphone
- Préparer à l'avance le matériel de confinement (*radio portable à pile, lampe de poche, adhésifs larges bandes et linges humides pour obstruer les ouvertures, couverture, eau, nourritures, livres, etc.*).

Se tenir prêt à évacuer :

- Prévoir un kit d'urgence
- Localiser les centres d'accueil.



Mettez-vous à l'abri
chez vous



Fermez les portes
et les fenêtres



Bouchez
les aérations



Écoutez la radio
FM : 101.6 ou 102.8



Coupez l'électricité
et le gaz



Ne fumez pas
Évitez toute flamme



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école



Ne téléphonez
pas



Respirez à travers
un linge humide



Rappel des Bons Réflexes

DANS TOUS LES CAS, NE PAS SATURER LE RÉSEAU ET ÉCOUTER LA RADIO

RISQUE D'INONDATION



Respectez
les consignes
des autorités



Écoutez
la radio 103.8
et 100.7 FM



Gagnez les
hauteurs



Coupez
l'électricité et
le gaz



Obturez les
entrées d'eau



Ne vous engagez
pas dans une
zone inondée



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école



Ne téléphonez pas

RISQUE SISMIQUE



Abritez-vous sous
un meuble solide



Éloignez-vous des
bâtiments, arbres...



Descendez à pied dans
les étages inférieurs



Écoutez la radio
FM : 101.6 ou 102.8

MOUVEMENT DE TERRAIN



Coupez l'électricité
et le gaz



Éloignez-vous des
bâtiments, arbres...



Appelez les secours

RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE



Entrez dans le
bâtiment le plus proche



Fermez les portes
et les fenêtres



Bouchez
les aérations



Écoutez la radio
FM : 101.6 ou 102.8



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école



Ne fumez pas
Évitez toute flamme



Ne téléphonez pas



Douchez-vous

MATIÈRES DANGEREUSES



Entrez dans le bâtiment le plus
proche sous un toit solide



Écoutez la radio
FM : 101.6 ou 102.8



Ne téléphonez pas



Ne prenez pas
la voiture



Ne restez pas sous les lignes
électriques ou un arbre



Ne montez pas
sur un toit



Ne touchez pas aux fils
électriques tombés à terre

Restez informé en permanence.

- **ECOUTEZ LA RADIO, ET PARTICULIÈREMENT LA RADIO LOCALE, OU LA TÉLÉVISION**
- **SOYEZ ATTENTIF** aux messages par porte-voix d'où qu'ils proviennent (véhicule terrestre, maritime ou aérien).
- **SOYEZ EN ALERTE** des messages transmis par sirène qui peuvent inviter à une évacuation.
- **RESTEZ OÙ VOUS ÊTES** jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.
- **GARDEZ** près de vous votre sac d'urgence.

Pesez avec calme les avantages et inconvénients, au cas où vous devriez seul envisager l'évacuation du domicile par votre famille.

Respectez les consignes données par les autorités.

- **RESPECTEZ L'ORDRE D'ÉVACUATION DONNÉ PAR LES AUTORITÉS**
- **NE PANIQUEZ PAS**
- **PRENEZ VOTRE SAC D'URGENCE**
- **VERROUILLEZ LES PORTES** de votre domicile et utilisez les voies de secours préconisées par les autorités ou suivez les itinéraires d'évacuation que vous avez préalablement repérés.
- **RESPECTEZ L'ORDRE DE CONFINEMENT** : si les responsables locaux vous conseillent de vous « abriter sur place », vous devez demeurer à l'intérieur de votre domicile ou de votre lieu de travail et vous protéger à cet endroit.

Afin de vous protéger au mieux, il est conseillé d'agir ainsi :

- Fermez et verrouillez toutes les fenêtres et les portes donnant sur l'extérieur
- Eteignez tous les ventilateurs et système de chauffage et de climatisation d'air
- Allez dans une pièce située au-dessus du niveau du sol, si possible sans fenêtre
- Ecoutez la radio ou regardez la télévision régulièrement jusqu'à ce qu'on annonce que la situation est revenue à la normale ou qu'une évacuation est nécessaire.

NE VOUS DÉPLACEZ PAS, SI VOS ENFANTS SONT À L'ÉCOLE ILS SERONT PRIS EN CHARGE.

NE TÉLÉPHONEZ PAS AFIN DE LAISSER LES LIGNES LIBRES POUR LES SECOURS.

Numéros utiles en cas de risques

SAPEURS-POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

POLICE / GENDARMERIE : 17

POLICE MUNICIPALE : 06 10 61 63 55

CCAS : 04 68 54 82 40

MAIRIE DE POLLESTRES : 04 68 54 51 11

NUMÉRO D'ASTREINTE : 06 10 61 63 63

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES : 04 68 51 66 66

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDTM) : 04 68 38 12 34

Sites Internet

MAIRIE DE POLLESTRES : www.pollestres.com

MÉTÉO FRANCE : www.meteo.fr

DIREN : www.centre.ecologie.gouv.fr

RISQUES MAJEURS : <https://www.georisques.gouv.fr/>

Radios à écouter

FRANCE INFO : 105.1

FRANCE INTER : 92.1

FRANCE BLEU ROUSSILLON : 101.6



MAIRIE DE POLLESTRES

Avenue Pablo Casals
66 450 POLLESTRES

04 68 54 51 11
mairie@pollestres.com

DICRIM téléchargeable sur le site

www.pollestres.com

(onglets services puis sécurité)